

AgroParisTech – Amphithéâtre René Dumont

Le mardi 12 décembre 2017 de 9h00 à 19h00



3^{ème} colloque ALISÉE

Matinée : exposés scientifiques et juridiques sur les enjeux liés à l'utilisation de pesticides
Après-midi : tables rondes autour d'acteurs de la société civile, du monde associatif et du service public
Soirée : remise des diplômes de Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale (DSSAE)
à la promotion 2016-2017 par Monsieur Philippe MARTIN, ancien Ministre de l'Environnement
et Président du Conseil d'Administration de l'Agence Française de la Biodiversité (AFB)

LES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT



ENJEUX JURIDIQUES

Inscription gratuite sur www.inscription-facile.com/form/meLHWCKqO8R088h4aEwt ou en flashant le code QR



Sorbonne Etudes et Recherche en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme



AgroParisTech – 16, rue Claude Bernard – 75 005 Paris – M° Monge (Ligne 7)

Contact : preda@agroparistech.fr – Facebook/MSALISeE – Twitter/PREDAgro

PROGRAMME DE LA MATINÉE

LES QUESTIONNEMENTS

9h00 : **Mot d'accueil par le Pr. Gilles TRYSTRAM** – Directeur d'AgroParisTech
et le **Pr. François-Guy TRÉBULLE** – Directeur de l'Ecole de droit de la Sorbonne - IRJS

9h20 : **Introduction au colloque par Mme Pascale PARISOT**
Directrice générale déléguée – Pôle Recherche et Référence de l'ANSES

Modérateur de la matinée : Me Louis DE REDON

Maître de conférences à AgroParisTech – Responsable du PREDA et chercheur à l'IRJS

1^{ère} partie - Le bilan scientifique : Présentation du rapport d'expertise de l'ANSES sur les expositions professionnelles aux pesticides agricoles

9h30 : « **Le manque de données** » par **M. Ohri YAMADA**
Chef de projets scientifiques à la Direction de l'évaluation des risques de l'ANSES

9h50 : « **Du manque de données aux conséquences en termes d'évaluation et de gestion des risques pour la santé** » par **M. Pierre LEBAILLY**
Maître de conférences au sein de l'Unité de Recherche Interdisciplinaire pour la Prévention et le Traitement des Cancers du Centre de Lutte Contre le Cancer François Baclesse

10h10 : **Echanges avec la salle**

10h30 : PAUSE CAFE (30 min)

2^{ème} partie - Le point de vue des juristes et les enjeux liés au Droit

11h00 : « **L'encadrement juridique des incertitudes scientifiques** » par **Mme Gaël THÉVENOT**
Responsable de l'UE ASE/MS ALISÉE à AgroParisTech, chercheuse au PREDA et à l'IRJS

11h20 : « **Le cloisonnement des législations** » par **Mme Isabelle DOUSSAN**
Directrice de recherche au GREDEG-CREDECO – UMR 7321 de l'USC INRA

11h40 : **Echanges avec la salle**

12h00 : PAUSE DEJEUNER (2h00)

LE POLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT en DROIT D'AGROPARISTECH (PREDA)

PREDA

Depuis 2001, AgroParisTech et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont développé un partenariat dans le domaine de l'enseignement juridique à travers une collaboration originale permettant aux étudiants scientifiques du Mastère Spécialisé Alimentation, Santé et Environnement (MS ALISÉE) de suivre au sein de la Faculté de Droit le Master 2 Droit de la Sécurité Sanitaire, Alimentaire et Environnementale (M2 DSSAE).

En 15 ans, ce sont près de 120 ingénieurs, pharmaciens, biologistes et vétérinaires, qui ont pu se former au Droit ouvrant ainsi la voie à une coopération scientifique renforcée. Ainsi, les deux établissements ont signé une nouvelle convention en 2015 prévoyant, notamment, l'accueil des enseignants-chercheurs en Droit d'AgroParisTech au sein de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) mais aussi l'organisation d'un colloque biennal interdisciplinaire et la création du Pôle de Recherche et d'Enseignement en Droit d'AgroParisTech (PREDA).

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

LES PISTES DE SOLUTIONS

14h00 : **1^{ère} table ronde présidée par le Pr. Yves SOYEUX**
Professeur honoraire à AgroParisTech, chercheur au PREDA et à l'IRJS

« La qualité de l'expertise en matière d'expositions professionnelles aux pesticides en agriculture : quelles garanties ? »

Intervenants : **Mme Sabine ENJALBERT**, Directrice générale du Groupe Interface Céréales
Pr. Catherine LAURENT, UMR SAD-APT INRA / AgroParisTech – équipe AIDDA
M. François THIBOUST, Directeur des affaires publiques du Groupe Bayer
Mme Marta TORRE-SCHAUB, Directrice de Recherche CNRS au sein de l'UMR 8103 de l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne (ISJPS)

15h15 : PAUSE CAFE (30 min)

15h45 : **2^{ème} table ronde présidée par M. Pierre-Etienne BOUILLOT**
Maître de Conférences à AgroParisTech, chercheur au PREDA et à l'IRJS

« La mise en œuvre des différents mécanismes de responsabilité : quelles modalités ? »

Intervenants : **Pr. Mireille BACACHE**, Ecole de Droit de la Sorbonne – IRJS
M. Pierre GUY, Association France Nature Environnement
Me François LAFFORGUE, Cabinet d'avocats Teissonniere, Topaloff, Lafforgue & Andreu
Mme Flavie LE SUEUR, Cheffe du bureau du Droit économique, financier et social de l'environnement et de la santé publique – Ministère de la Justice

Les deux tables rondes sont organisées autour de 45 minutes de débat entre les intervenants puis de 30 minutes d'échanges avec l'amphithéâtre.

17h00: **Pr. François Guy TRÉBULLE**, Directeur de l'Ecole de Droit de la Sorbonne - IRJS
Synthèse technico-juridique de la journée

17h30 : **M. Philippe MARTIN**, ancien Ministre de l'Environnement et Président du Conseil d'Administration de l'Agence Française pour la Biodiversité
Conclusions & remise des diplômes aux étudiants du M2 DSSAE

SE RENDRE AU COLLOQUE A AGROPARISTECH

L'accès au colloque se fait par le 16, rue Claude Bernard (Paris V^{ème} – Métro Monge – Ligne 7)

Une fois à l'intérieur du bâtiment, passez le hall d'entrée et prenez à droite vers l'escalier d'honneur. Montez un étage et prenez à nouveau à droite le couloir « Claude Bernard ».

Enfin marchez jusqu'à la moitié de l'aile CB : l'amphithéâtre René Dumont est sur votre gauche.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité (Vigipirate)



LES RISQUES LIÉS AUX PESTICIDES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

ENJEUX JURIDIQUES

L'expertise collective rendue en juillet 2016 par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) sur les « Expositions professionnelles aux pesticides en agriculture » (Autosaisine n°2011-SA-0192) met en évidence un manque de données en la matière ainsi qu'un manque de centralisation et d'exploitation des données de terrain existantes. Régulièrement soulignés pour l'évaluation des risques liés aux pesticides en général, ces aspects semblent particulièrement criants pour la seule étape de l'exposition.

L'existence de réglementations distinctes pour les différents produits auxquels les professionnels agricoles peuvent être exposés, à savoir les produits phytopharmaceutiques, les biocides et les médicaments vétérinaires, complique encore la tâche puisqu'elle empêche une évaluation globale de l'exposition à l'ensemble de ces produits. Il s'ensuit une approximation de l'évaluation des risques avec laquelle le décideur politique doit composer. C'est tout l'enjeu du colloque : établir un dialogue entre scientifiques et juristes pour engager des pistes de réflexion dans une approche pluridisciplinaire. Ainsi, la réglementation relative aux pesticides et, plus généralement, le droit, offrent à ce décideur un cadre plus ou moins abouti pour appréhender ces situations d'incertitude scientifique.

Le rapport de l'ANSES souligne également les conflits d'intérêts qui peuvent intervenir à différents stades, de l'évaluation des risques liés aux pesticides, au conseil à leur utilisation apporté aux professionnels agricoles, en passant par la délivrance de l'autorisation de mise sur le marché (AMM). La prévention de ces conflits d'intérêts, la transparence des données utilisées, le respect du contradictoire sont autant d'outils juridiques mis en place pour garantir la qualité de l'expertise rendue, que ce soit au stade de l'autorisation de ces produits comme au stade de leur utilisation.

La mise en œuvre des différents mécanismes de responsabilité peut, quant à elle, permettre d'éviter que la responsabilité ne pèse plus aussi souvent sur le dernier maillon de la chaîne, à savoir l'utilisateur de pesticides qui n'aurait pas respecté les consignes de sécurité liées à l'octroi de l'autorisation de mise sur le marché de ces produits.

LES PARTENAIRES DU COLLOQUE

